

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



MAI
2022

Du 7 mai au 8 mai
Salle des Sports
et Salle Robert Merle
Championnat international
 La Flèche Zuydcootoise

Dimanche 8 mai à 11h
Monument aux morts
Dépôt de gerbes
 UNC - AFN

Dimanche 15 mai de 9h à 19h
Hôpital Maritime
Rallye équestre sur la plage
 ACMF

Mercredi 18 mai à 8h30
RDV point infos
Visite des épaves de la plage

Samedi 21 mai de 10h à 18h
Salle Robert Merle
Atelier plantes
 Le Courtil des Simples

Samedi 21 mai et
dimanche 22 mai
Suis les pas de l'âne
 CPIE Flandre Maritime
 et l'association « la ferme aux ânes »



Point lecture de Zuydcoote
 114, rue du Général de Gaulle
 Reprise du libre choix des livres
 Mardis 3 et 17 mai de 16h à 18h

Samedi 28 mai
Quai de Gare
Exposition de vélos anciens
 avec ambiance guinguette

Samedi 28 mai
32^{èmes} boucles zuydcootoises
 Cap sur la forme

Dimanche 29 mai de 10h à 14h
Canal de Zuydcoote
Concours de pêche
 La bourriche zuydcootoise

Mercredi 1^{er} juin
9h30 – 12h / 13h30 – 16h
Salle Robert Merle
Stage auto-école pour
les séniors (60 ans et +)
 APAHM

Du 4 juin au 5 juin
Salle des Sports
Masters Vogelpick

Dimanche 12 juin de 8h à 18h
Salle Robert Merle
Elections législatives
 (1^{er} tour)

Camion
MOBIL'OPTIQUE
Place de la gare
Vendredi 6 mai de 14h à 16h30

LES ORGANISATIONS INSOLITES PRESENTENT
 LA NOUVELLE COMÉDIE D'EMMANUEL VALLOY
DIMANCHE 15 MAI 2022 À 16H00

ZUYDCOOTE
SALLE ROBERT MERLE ENTRÉE 7 €
 RESERVATIONS : 06 73 43 04 96

DIMANCHE 19 JUIN 2022
ZUYDCOOTE
 Rue du Gal de GAULLE

BROCANTE

Inscription
 Zuydcootois
 Samedi 28 Mai
 de 9h30 à 11h00

Extérieur
 Samedi 19 et 18 Juin
 de 09h30 à 11h00

au local
 16 Rue du gal de
 GAULLE
 99123 ZUYDCOOTE

Renseignements : 06 20 66 93 42

2^e édition
CONCOURS PHOTO
 DU GRAND SITE DES DUNES DE FLANDRE
 ORGANISÉ PAR LA COMMUNAUTE ORAGINE DE DONKERBOORP
15 MARS - 31 AOÛT 2022

3000€ de bons d'achat à gagner!

THÉMATIQUE
 « Lieux et expériences insolites du Grand Site des Dunes de Flandre »

Permanences en Mairie

Permanence des Conciliateurs de Justice
 Lundi 9 mai en mairie
 sur rendez-vous au 03 28 29 90 00
 Si besoin contactez le 03 28 61 52 44

Permanence du CCAS
 Mme LEMPEREUR, adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement assure une permanence le mardi 31 mai de 9h à 11h sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence APA
(Allocation Personnalisée d'Autonomie)
 Informations sur le maintien à domicile
 Mercredi 4 mai de 10h à 12h,
 sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence de la Mission locale
Entreprendre Ensemble pour les – 25 ans
 M. Laurent VILCOT
 Chaque 1^{er} mardi du mois de 13h30 à 17h00
 Sur rendez-vous au 03 28 29 86 86

Permanence de la Mutuelle Just'
 Vendredi 20 mai en mairie
 sur rendez-vous au 03 28 29 90 00
 Si besoin contactez le 03 74 02 00 85

Permanence de M. Paul CHRISTOPHE
Député de la circonscription
 Contactez le bureau à Bourbourg
 11, rue du Marché aux fruits au 06 62 64 50 59
 pour prendre rendez-vous

PERMANENCE EN DEHORS DE ZUYDCOOTE
 M. MALLAURAN et Mme VANDERHAEGHE, assistants sociaux, assurent le secteur de Zuydcoote aux lieux de permanences ci-dessous :

- à la mairie de Ghyvelde, 154 bis rue Nationale, le mardi de 14h à 16h
- au CCAS de Bray-Dunes, 341 av du GI de Gaulle, le jeudi de 14h à 16h

En raison du Covid-19, les permanences se font sur rendez-vous au 03 59 73 47 20. Le port du masque est obligatoire.

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans
 341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
 Tél. 03 28 29 96 20
 Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30
 Mercredi : Fermeture
 Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

Permanence d'Habitat du Nord
 Chaque jeudi de 14 h à 17 h
 Permanence à Saint-Pol-sur-Mer
 Rue de la République,
 Résidence Jean Bart, entrée S, apt 1
 Tél. 08 11 71 59 59



Zuydcootoises, Zuydcootois,

Dans cette nouvelle gazette, vous découvrirez l'ampleur des activités proposées dans notre village. Le mois de mai est propice aux activités et elles ne manquent pas.

Nos anciens se retrouvent à nouveau le lundi après-midi à la salle Robert Merle et sont ravis de participer à ce moment convivial hebdomadaire organisé par le club des Toujours jeunes.

Toujours pour nos anciens, la municipalité et le CCAS organisent des stages de remise à niveau de conduite ou de numérique.

Bien évidemment, nous restons attentif envers nos jeunes. Entreprendre ensemble reste mobilisé pour accompagner nos jeunes dans le choix d'une filière professionnelle. Nous participons également, avec grand plaisir, aux Assises de la Jeunesse organisées par la Communauté Urbaine de Dunkerque. Aussi, le 23 mai sera l'occasion, pour tous les jeunes zuydcootois de 12 à 25 ans qui le souhaitent, de participer à un grand moment d'échange sur l'avenir de notre territoire.

Dimanche 8 Mai, ce sera l'occasion, comme chaque année, de célébrer l'armistice de la seconde guerre mondiale. Ce moment sera encore plus solennel puisque nous pourrons, avec l'association des anciens combattants présidée par Bruno Pruvost, mettre à l'honneur un soldat enfant de Zuydcoote nouvellement inscrit sur notre monument.

Durant les week ends suivants, nous pourrons participer à nombreuses activités. Entre autres, après le nettoyage de la dune Saint Martin, le nettoyage de la plage. Cap sur la forme organise sa belle et exceptionnelle course des « boucles zuydcootoises » le 28 mai tandis que le 15 mai, Zuydcoote Animations nous propose une des fameuses pièces d'Emmanuel VALOY. Du rire en perspective.

Le mois dernier, le conseil municipal a eu l'occasion de voter le budget 2022 sous l'égide de notre nouveau adjoint au finances, Bruno DIMPRE. Ce budget a été bâti dans la continuité de tous les précédents, avec prudence et en mesurant, comme toujours, nos dépenses. C'est pour moi l'occasion de remercier très sincèrement Jean Noël Vanvincq qui a œuvré de nombreuses années à ce poste. A son arrivée, il a su remettre les finances de notre commune à flot et a su maintenir le cap pendant toutes ces années pour nous permettre, aujourd'hui, d'avoir un fonctionnement sain, économe, nous donnant la possibilité de dégager chaque année des économies en prévision d'investissements. Jean Noël nous avait prévenu pendant la campagne 2020 : « Je démarre le mandat mais j'arrête dans 1 an ou 2 ». Avoir une mission d'adjoint tout en travaillant n'est pas toujours simple. Aussi, c'est au nom de tous les zuydcootois que je dis un grand « merci » à Jean Noël Vanvincq pour ces 14 années d'engagement auprès de tous nos administrés.

Le mois dernier, vous êtes venus très nombreux voter pour l'élection du président de la République française. Je salue sincèrement la participation élevée des zuydcootois. Ils se sont exprimés dans ce moment de démocratie important. Vous avez donné un sens à ce mot « démocratie ». Le mois de juin, nous aurons de nouveau l'occasion de faire parler cette démocratie qui nous est chère en France en votant pour les législatives. L'équipe municipale vous attendra encore nombreux.

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote
Vice-Présidente en charge du Tourisme
à la Communauté Urbaine de Dunkerque

Compte-rendu du Conseil Municipal

7 avril

AFFAIRES GENERALES

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2022

FINANCES

Vote des taux d'imposition

Le conseil municipal a approuvé le maintien des taux d'imposition de la commune à :

- 38.89 % pour le foncier bâti
- 90.69 % pour le foncier non bâti

Ce sera donc la 12^{ème} année consécutive sans augmentation des taux d'imposition communaux.

Approbation du budget primitif 2022

Le conseil municipal a approuvé le budget primitif qui s'équilibre aux montants suivants :

- Fonctionnement : 1 348 092,00 €
- Investissement : 91 618,50 €

URBANISME

Vœux du conseil

Classement en zone agricole du littoral de terres à l'ouest de la commune

Vœux de classement en zone agricole du littoral de 8,5 Ha de terres situées à l'ouest de la commune, propriétés de l'hôpital maritime.

VIE ASSOCIATIVE

Octroi de subventions

Le conseil municipal a déterminé les montants de subvention des associations qui en ont fait la demande :

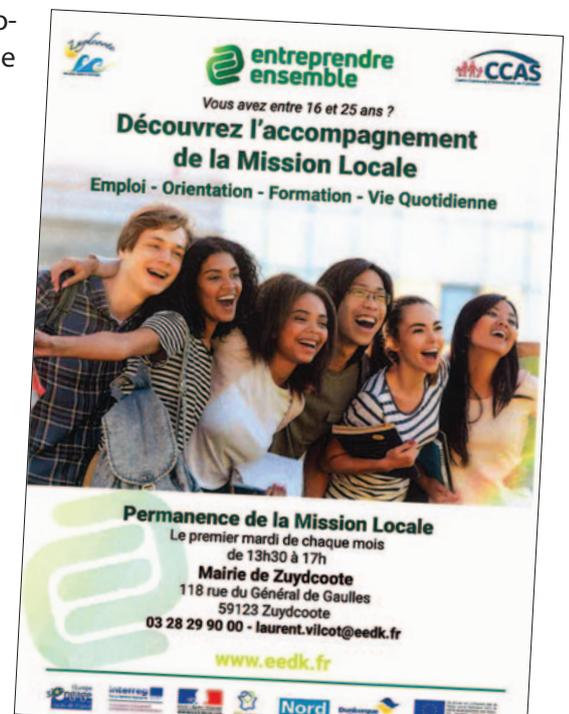
- AFMASP Aujourd'hui la vie : 250 €
- Amicale des donateurs du sang : 150 €
- Ateliers artistiques : 250 €
- CPIE Flandre Maritime : 1 000 €

- Cap sur la forme : 1 500 €
- Click and Tick : 150 €
- La bourriche zuydcootoise : 500 €
- Le Courtil des Simples : 250 €
- UNC-AFN : 400 €
- Union Sportive de Bray-Dunes : 230 €
- Zuydcoote Animations : 12 500 €

AFFAIRES SOCIALES

Octroi d'une subvention au CCAS

Le conseil municipal a octroyé une subvention d'un montant de 20 000 € au CCAS.



	
<p>Samedi 7 Mai 2022 - 14h30 sur la place d'Herzele</p> <p>BALADE TRANQUILLE : AUTOUR DE 5.5km - 1h30</p> <p>Vous vous en doutez un peu, on ne se retrouve pas pour faire du sport mais bien pour causer en flamand occidental</p> <p>Cette activité proposée par l'ANVT est gratuite et ouverte à tout le monde quel que soit son niveau de pratique. Le seul pari à tenir est de n'employer que le flamand pendant une bonne heure.</p> <p>Ça ira de : - C'est vert ! à</p> <p>- Il dit qu'il aurait été très embarrassé, si elle n'était pas venue !</p> <p><u>De bonnes chaussures sont tout de même conseillées</u></p>	<p>Zaterdag den 7^{me} van Mei 2022 ten 14c30 op de platse van Herzel</p> <p>STILLE WANDELINGE ROND 5.5km - 1:30</p> <p>Je en moet nie benouwd zyn, me en gaen geen sport doen maer 't West-Vlamsch klappen</p> <p>'T is operecht van de ANVT, 't is voor nieten en 't is voor allemacle, van de beginners toet de wysleerden. Me gaen djuuste binst een goe cure in 't West-Vlamsch klappen.</p> <p>Sommigste gaen zeggen : - 'T is groene ! en de anderen :</p> <p>- Hen zegt dat hen styf epynd ging ewist hen, et ze gister nie ekommen en wos !</p> <p><u>Je kut algeylk een goe paere schoen andoen</u></p>
<p><small>Renseignements : ILRF 27bis, place Norbert Segard 59114 Steenvoorde - mercredi et vendredi 9h-12h</small> <small>Informasjonen : ANVT Norbert-Segardplatse 27b, 59114 Steenvoorde - oensdag en vrijdag 9e-12e</small></p> <p><small>09.54.96.83.16 - alexandre.vanhoscke@anvt.org</small></p>	<p>I.P.N.S. / E.V.N.Z.</p>

	
	
<p>Balade flamande - Vlamsche wandeling</p> <p>Om West-Vlamsch te klappen al wandelen - Pour parler flamand occidental en se baladant</p> <p>Samedi- 07/05 - 14h30 place d'Herzele (5.5km - 1h30)</p> <p>Zaterdag 07/05 - ten 2 en half op Herzelplatse (5,5km - 1e30)</p>	
<p><small>Renseignements / Om medir te weteen : ILRF 27bis, place Norbert Segard / ANVT 27bis Norbert-Segardplatse - 59114 Steenvoorde - Mercredi et vendredi 9h-12h / Oensdag en vrijdag van ten 9en toet ten noene - 09.54.96.83.16 - alexandre.vanhoscke@anvt.org</small></p> <p><small>I.P.N.S. / E.V.N.Z.</small></p>	

Transhumance



Une marche de transhumance de 2 jours aura lieu entre Leffrinckoucke et De Panne (aller/retour). Elle se fera au rythme des 2 ânes qui nous accompagneront tout le long de la balade. Ce temps de cheminement tranquille permettra :

- D'aborder la notion de paysage Terre/Mer
- De donner des informations sur l'estran et les dunes
- De ramasser des déchets (portés par les ânes. Merci à eux !)
- De sensibiliser aux pollutions marines et à leurs impacts sur la faune et la flore marine.
- De passer du bon temps à un rythme paisible.

Départ : samedi 21 mai à 14 h au Fort des dunes de Leffrinckoucke

Arrivée : vers 17h à Zuydcoote

Départ : dimanche 22 mai à 9h30 de Zuydcoote vers De Panne

Midi : 12h30 à 14h pique-nique sur la plage secteur camping du Perroquet Bray-Dunes

Arrivée : dimanche 22 mai à 14h retour vers Zuydcoote

Puis, retour jusque Leffrinckoucke en passant par les plages de Bray-Dunes et de Zuydcoote.

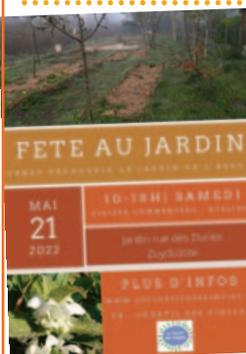
Cette action sera menée également en Belgique le dimanche 22 mai. Nos amis belges nous rejoindront à un point de rencontre sur la plage au niveau du camping du perroquet.

Des artistes seront également présents pour des créations éphémères.

Nettoyage de la dune St Martin

Le 16 avril, plus de 200kg de déchets ont été retirés des blockhaus et alentours de cette dune, propriété du conservatoire du littoral.

Merci aux participants, aux Dunes de Flandre et à la Ville de Zuydcoote.



Fête au jardin

Le 21 mai de 10h à 18h, le Courtil des Simples vous invite à la fête du jardin des PAAM. Notre jardin, rue des Dunes à Zuydcoote, est un projet associatif consacré

aux plantes aromatiques, alimentaires et médicinales ainsi qu'à la biodiversité.

Durant cette journée de portes-ouvertes, nous proposerons des visites, des activités et des ateliers sur les plantes et la cuisine des plantes. Nous vendrons également les premiers produits de notre jardin.

Programme disponible sur le site internet : www.lecourtildessimples.fr





ROULONS CONTRE PARKINSON

Le samedi 9 avril, dans le cadre de la journée Mondiale de la Maladie de Parkinson, c'est sous le soleil et dans une ambiance conviviale que cyclistes et pongistes ont répondu présents pour démontrer les bienfaits du sport dans la maladie. Au programme de cette journée sportive, des rencontres de tennis de table, un circuit de 45 kms pour cyclistes et une sortie familiale le long de la véloroute.

DURANT CE PREMIER TRIMESTRE, LES ÉLÈVES DE LA CLASSE DE MMES MERSEMAN ET DUQUENOY ONT EU DIVERSES ACTIVITÉS :

- Patinoire : les 5 séances ont permis aux élèves de découvrir, d'approfondir et de s'améliorer dans les techniques de glissement. Les enfants qui avaient peur au début ont vu très vite leurs progrès et ils ont tous reçu un petit diplôme.

- La seconde sortie au CPIE nous a permis de découvrir ce qu'était une chaîne alimentaire. Les différents animaux qui se situent autour des mares des dunes de Zuydcoote mangent d'autres animaux pour survivre et se reproduire.

- La gendarmerie nous a confié des petits livrets afin d'apprendre les règles que les piétons doivent respecter au quotidien lors des déplacements.

- Durant plusieurs semaines, Jean-Christophe est venu nous initier aux règles de jeu du hockey. Les élèves de Mme FOLLEZOU et de Mme MERSEMAN ont fini leur cycle.

- Nous sommes allés trois fois au PLUS. D'abord, au planétarium où nous avons vu un film pour découvrir pourquoi la longueur des jours et des nuits changeaient durant une année ? Ensuite, nous sommes allés en animation afin de découvrir la notion de l'équilibre alimentaire. Enfin, nous sommes allés voir l'exposition « né pour sentir », ce que nous voyons, ce que nous mangeons n'a pas le même goût selon la couleur, selon l'aspect et selon l'odeur. Tous les sens sont liés entre eux.



Accueils de loisirs

du lundi 11 juillet au vendredi 26 août

Age : De 3 ans à 14 ans (enfants nés de 2008 à 2019 inclus)

Lieu : Ecole maternelle pour les 3-6 ans (Centre maternel)

Espace « Robert Merle » pour les 6-14 ans (Centre primaire)

Horaires : de 9 h à 17 h 30 (accueil possible à partir de 8 h 30) avec une interruption de 12 h à 13 h 30 pour le repas qui peut être pris à la cantine.

Modalités d'inscription :

Les tarifs sont déterminés en fonction de 5 tranches de quotient familial. Cette décision a été prise sur demande de la Caisse d'Allocations Familiales de Dunkerque qui finance une partie des Accueils de Loisirs. L'inscription, à effectuer en Mairie, n'est possible que par semaine complète. Il en est de même si votre enfant mange à la cantine.

Permanences pour les inscriptions organisées par Proxi Services :

- lundi 23 mai de 16h30 à 18h
- mercredis 18 et 25 mai de 17h30 à 19h

Salle Pierre LAMSTAES, rue du Général De Gaulle.

Devront être présentés :

- **L'attestation de quotient familial** (délivrée par la CAF ou imprimée via le site : www.caf.fr) ou à défaut, l'avis d'imposition 2021 (revenus 2020) et la notification de vos prestations familiales,
- **l'attestation de sécurité sociale ;**
- **le carnet de santé ;**
- **la carte d'identité de l'enfant.**

Attention : si l'enfant ne dispose pas, à ce jour, de la carte d'identité, prévoir de la faire établir dès à présent. Elle sera obligatoire pour toute éventuelle sortie à l'étranger.

Les inscriptions pourront être prises en compte dès que les dossiers administratifs et sanitaires seront complets et que le paiement sera effectué.



EMPLOIS D'ANIMATEUR, ANIMATRICE

Les candidatures pour les Accueils de Loisirs d'été 2022 sont à adresser à l'association Proxi Services : 128, rue du Général De Gaulle 59123 Zuydcoote.

Joindre : la copie du diplôme du BAFA, un Rib, la copie du carnet de vaccinations et un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois.

La date limite est fixée au samedi 21 mai, dernier délai.

Quotient-Familial	1 ENFANT		2 ENFANTS		3 ENFANTS		4 ENFANTS		5 ENFANTS	
	Semaine 5 jours	4 jours 12/07 au 16/07	Semaine 5 jours	4 jours 12/07 au 16/07	Semaine 5 jours	4 jours 12/07 au 16/07	Semaine 5 jours	4 jours 12/07 au 16/07	Semaine 5 jours	4 jours 12/07 au 16/07
< 300	8.05 €	6.40 €	15.40 €	12.30 €	22.05 €	17.70 €	28.40 €	23.00 €	34.00 €	30.00 €
301 à 500	11.00 €	8.80 €	21.20 €	17.00 €	30.30 €	24.30 €	40.00 €	32.00 €	51.00 €	38.00 €
501 à 700	15.00 €	12.00 €	29.00 €	23.20 €	42.45 €	33.90 €	56.00 €	45.00 €	69.50 €	55.00 €
701 à 1000	20.90 €	16.70 €	38.90 €	31.10 €	57.00 €	45.75 €	75.00 €	60.00 €	93.00 €	75.00 €
> 1000	24.90 €	19.90 €	45.30 €	36.20 €	65.10 €	51.90 €	85.20 €	68.00 €	105.00 €	84.00 €

ENFANT EXTERIEUR A LA COMMUNE : 8.00 € / jour - CANTINE (Enfant extérieur) : 5.30 € / repas

CANTINE (Enfant ZUYDCOOTIS)

1 enfant : 3.70 € par repas – 2 enfants : 3.10 € par repas par enfant – 3 enfants : 2.45 € par repas par enfant

FORFAIT JOURNEE EXCEPTIONNELLE : 13.00 € / jour par enfant

FORFAIT SORTIE BUS : 5.00 € / jour par enfant

Résultats Election Présidentielle

10 AVRIL 2022 / 1^{er} Tour

Inscrits	1165
Votants	910
Nuls	11
Blancs	20
Exprimés	879
Nathalie ARTHAUD	12
Fabien ROUSSEL	43
Emmanuel MACRON	261
Jean LASSALLE	30
Marine LE PEN	238
Éric ZEMMOUR	63
Jean-Luc MÉLENCHON	138
Anne HIDALGO	6
Yannick JADOT	25
Valérie PÉCRESSE	31
Philippe POUTOU	10
Nicolas DUPONT-AIGNAN	22
	879

24 AVRIL 2022 / 2^{ème} Tour

Inscrits	1165
Votants	940
Nuls	21
Blancs	73
Exprimés	846
Emmanuel MACRON	446
Marine LE PEN	400
	846



TRAVAUX PRÉVUS SUR LA COMMUNE

Consultez les arrêtés sur le site de ZUYDCOOTE : www.zuydcoote.fr

M 111/2021	Arrêté permanent restriction de circulation SUEZ VISIO NORD du 1/0/2022 au 31/12/2022.	M 31/2022	Arrêté autorisation d'occupation du front de mer de la plage pour vente ambulante de glaces du 30/04/2022 au 4/09/2022.
M 114/2021	Création de « cédez le passage » sur la voie verte de la véloroute.	M 32/2022	Arrêté restriction de stationnement et de circulation - 25 rue Jean Delvallez Entreprise SADE à compter du 19/04/2022 pendant 25 jours calendaires.
M 12/2022	Arrêté permanent restriction de circulation et de stationnement EUROVIA du 20/01/2022 au 31/12/2022.	M 35/2022	Arrêté de stationnement d'une benne 32 rue d'Avesnes - SARL RENOR du 25/04/2022 au 6/05/2022.
M 13/2022	Arrêté « 32 ^{èmes} boucles zuydcootoises » CAP SUR LA FORME du 27/05/2022 au 28/05/2022.	M 37/2022	Arrêté réglementation de baignade du 1/06/2022 au 30/08/2022.
M 15/2022	Création de « cédez le passage » Intersection chemin communal des Dunes et la rue des Dunes.	M 38/2022	Arrêté « Rallye équestre transfrontalier » ACMF le 15/05/2022.
M 27/2022	Arrêté surveillance de la zone de baignade du 1/06/2022 au 30/08/2022.	M 40/2022	Arrêté restriction de stationnement et de circulation rue du Général De Gaulle Entreprise Lefebvre du 25/04/2022 au 20/05/2022 (2 jours).
M 29/2022	Arrêté restriction de stationnement et de circulation - 29 rue de Roubaix Société VTPS à compter du 4/04/2022 pendant 30 jours calendaires.		

Aides 2022 pour financer les travaux de rénovation énergétique

- **Eco-PTZ** : ce prêt à taux zéro est accordé pour des travaux de rénovation thermique. Le 1er janvier 2022, son plafond a été relevé à 50 000 €.
- **MaPrimeRénov Sérénité** : destinée aux revenus modestes et très modestes, cette aide a pour objectif d'encourager les rénovations globales des logements.
- **Prêt Avance Rénovation** : la somme empruntée pourra être remboursée lors de la vente du bien ou à sa succession, les intérêts pouvant quant à eux être remboursés in fine ou en amont, progressivement.
- **Primes Energie CEE** : les primes CEE

sont les aides financées par le privé, c'est-à-dire les entreprises commercialisant des énergies émettrices de gaz à effet de serre (principe du pollueur-payeur).

• **MaPrimeRénov** : cette aide est versée par l'Etat sous forme de prime à la fin des travaux, ce qui représente une amélioration par rapport à l'ancien système de crédit d'impôt qui a existé jusqu'en 2020 (CITE).

Les aides à la rénovation énergétique portent essentiellement sur ces travaux :

- Isolation : isolation des combles, du

plancher, des murs et fenêtres.

- Système de chauffage : les chaudières gaz haute performance, les chaudières à granulés, les pompes à chaleur, et les poêles à bois.
- Chauffe-eau thermodynamique.

Pour toucher ces aides, les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE (Reconnues Garantes pour l'Environnement).

Des aides locales existent également pour vos travaux.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site de l'ADEME, d>Hello Watt ou de France Renov.

Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

Date	Pleines mers						Basses mers			
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m
1 D	01 46	5.80	88	14 11	5.85	88	08 47	0.60	21 00	0.75
2 L	02 21	5.85	87	14 45	5.80	86	09 20	0.65	21 34	0.70
3 M	02 54	5.85	84	15 16	5.75	81	09 53	0.75	22 08	0.75
4 M	03 27	5.80	78	15 47	5.60	74	10 25	0.85	22 41	0.85
5 J	04 01	5.65	70	16 21	5.45	65	10 57	1.05	23 14	1.05
6 V	04 38	5.40	60	16 59	5.20	54	11 29	1.25	23 49	1.25
7 S	05 21	5.15	49	17 47	4.90	44	--	--	12 07	1.50
8 D	06 17	4.85	39	18 51	4.60	34	00 31	1.45	12 57	1.75
9 L	07 25	4.65	31	20 01	4.45	30	01 26	1.65	14 01	1.90
10 M	08 38	4.60	31	21 16	4.55	34	02 35	1.75	15 24	1.90
11 M	09 54	4.75	39	22 26	4.80	45	04 00	1.60	16 47	1.65
12 J	10 57	5.10	51	23 20	5.15	58	05 13	1.30	17 46	1.30
13 V	11 44	5.40	65	--	--	--	06 08	1.00	18 34	1.05
14 S	00 01	5.45	72	12 24	5.65	78	06 54	0.75	19 16	0.85
15 D	00 37	5.70	84	13 00	5.85	90	07 37	0.55	19 58	0.75
16 L	01 14	5.90	94	13 38	5.95	97	08 20	0.45	20 40	0.60
17 M	01 54	6.05	99	14 20	6.00	100	09 03	0.40	21 23	0.55
18 M	02 38	6.10	100	15 06	6.00	98	09 47	0.45	22 08	0.50
19 J	03 28	6.10	95	15 57	5.85	91	10 34	0.55	22 56	0.60
20 V	04 23	5.95	86	16 54	5.65	80	11 23	0.75	23 47	0.75
21 S	05 22	5.75	74	17 52	5.40	68	--	--	12 18	1.00
22 D	06 24	5.50	62	18 55	5.15	57	00 46	0.90	13 23	1.25
23 L	07 35	5.25	53	20 11	4.95	51	01 55	1.10	14 35	1.40
24 M	09 01	5.15	51	21 31	5.00	52	03 09	1.15	15 48	1.40
25 M	10 11	5.25	54	22 33	5.15	57	04 21	1.05	16 55	1.30
26 J	11 07	5.35	61	23 23	5.30	64	05 26	0.90	17 53	1.20
27 V	11 54	5.50	67	--	--	--	06 21	0.85	18 41	1.05
28 S	00 06	5.45	69	12 35	5.55	72	07 06	0.80	19 22	1.00
29 D	00 45	5.55	74	13 12	5.60	75	07 44	0.85	20 00	0.90
30 L	01 23	5.65	76	13 48	5.65	76	08 20	0.85	20 35	0.85
31 M	01 59	5.70	76	14 23	5.65	76	08 54	0.90	21 11	0.80

PERMANENCE DES FINANCES PUBLIQUES

Dans le cadre de la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité des Finances Publiques, un agent des Finances Publiques assure une permanence sans rendez-vous, **1 vendredi sur 2 de 13h45 à 16h45, à compter du vendredi 29 avril 2022**, au CCAS de Bray-Dunes, 341 avenue du Général De Gaulle.

INFOS POUR LES ADMINISTRÉS

Nous vous rappelons que vous trouverez toutes les infos de la Commune en vous connectant :

- Sur le site de la commune : www.zuydcoote.fr

- Sur facebook : <https://www.facebook.com/Zuydcoote59123/>

Ou en téléchargeant l'application : [mymairie-Zuydcoote](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.mymairie.zuydcoote)



Envie de vous mettre à l'heure du numérique ?

L'association Unis-Cité mobilise des volontaires qui peuvent vous aider !
9h30 à 11h en Mairie

Inscription gratuite

12 personnes maximum
Réservation : Mairie de Zuydcoote
Tél : 03 28 29 90 00

- Mardi 10 mai : Effectuer ses démarches administratives
- Mardi 17 mai : Utiliser les réseaux sociaux / communiquer par écrit et en vidéo

- Mardi 24 mai : Arnaques et les paiements sécurisés en ligne

Ces ateliers seront suivis d'une permanence de 11h à 12h pour répondre à vos questions spécifiques.

Les volontaires seront équipés de 6 ordinateurs portables et nous encourageons les participants à venir avec leur matériel.

Les Connectés,
des jeunes volontaires pour accompagner les seniors de Zuydcoote sur le numérique

Gratuit

6 dates **Lieu : Mairie de Zuydcoote** **Le Mardi : 9h30 - 11h: atelier 11h - 12h : permanence**

5 avril : Gestion des mails : création, envoi, réception
12 avril : Navigation internet + gestion des photos
26 avril : Installation et utilisation de logiciels et applications
10 mai : Effectuer ses démarches administratives
17 mai : Utiliser les réseaux sociaux / communiquer par écrit et en vidéo
24 mai : Arnaques et paiements en ligne

Inscription auprès de la mairie : 03 28 29 90 00
Nombre de places limité (12 maximum)
Si possible, merci d'amener votre ordinateur

Du bien-être pour les aidants

VEND. 6 MAI 2022 **DE 13H30 À 17H**

Entrée Gratuite

Vous êtes aidants d'enfants en situation de handicap, conjoint d'une personne atteinte d'une maladie ou en perte d'autonomie,

Venez participer à la demi-journée « Bien-être »
Espace Pierre de Coubertin à Bourbourg

Au programme...

- Essai de matériel
- Séance de Sophrologie
- Ateliers Bien Être
- Séance de Musicothérapie
- Échanges autour d'un moment convivial

Seront présents :
L'ADAR avec « Vélo et vous » et le baluchonnage,
l'Association Pimpre'n'ailles,
Peps trike,
DK Pulse
Biodanza

Contactez-nous : cotaidants@gmail.com

Stage Auto-école pour Les Seniors (60 ans et +)

Animé par un enseignant de Conduite automobile et un ergothérapeute

Vous souhitez découvrir les nouveautés permis, modifier les itinéraires, habitudes ?

Vous ne vous sentez plus en sécurité ?

- Préparer de confiance en soi
- Informations médicales
- Sensibilisation aux dangers
- Adaptation des capacités physiques à la conduite automobile

Vous souhaitez découvrir les nouveautés permis, modifier les itinéraires, habitudes ?

Remise à jour de vos connaissances

GRATUIT

Inscription obligatoire !
Nombre de places limité

Mercredi 01 juin 2022
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Lieu :
Salle des Fêtes Espace Robert MERLE
Rue du Sémaphore - ZUYDCOOTE

Ce que l'on fait :

- On remet à niveau des connaissances
- On donne des informations médicales
- On passe un moment convivial

Ce que l'on ne fait pas :

- On ne retire pas le permis !
- On ne communique pas avec les assurances !
- On ne juge pas l'autre !

Pour tous renseignements et inscriptions :
Mairie de Zuydcoote
118, rue du Général de Gaulle
03.28.29.90.00 / mairie@villedezuydcoote.fr

L'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

PERSONNE POSITIVE AU COVID-19
UN TÉLÉSERVICE POUR LISTER SES CAS CONTACTS

L'Assurance Maladie met en ligne un outil pour aider à lutter contre l'épidémie de Covid-19 : le téléservice « Lister mes cas contacts ». Il permet aux personnes positives au Covid-19 de lister facilement les personnes avec qui elles ont été en contact avant de savoir qu'elles avaient le Covid-19.

Comment utiliser le téléservice ?
Le téléservice est accessible sur internet 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sur téléphone, tablette ou ordinateur, à partir de 18 ans inclus dans le SMS de l'Assurance Maladie et aussi directement sur le site internet : <https://declare.ameli.fr/listermescascontacts>.

En quelques minutes enregistrer vos cas contacts pour que l'Assurance Maladie prenne le relais.

Pourquoi est-il important de déclarer ses cas contacts ?
La personne positive au Covid-19 aide à briser les chaînes de contamination. Les personnes cas contacts identifiés seront enregistrés dans la base de données Contact Covid. Ils bénéficieront de la prise en charge des tests de dépistage. Sous conditions, notamment en cas d'impossibilité de télétravailler, ils pourront demander un arrêt de travail sur le site internet declare.ameli.fr.

Suivez l'actualité de votre CPAM @CpamFlandres Assurance Maladie des Flandres



Liste « Ensemble pour Zuydcoote »

Le mois d'avril fut à dominante financière pour l'assemblée délibérante de notre commune.

En effet, lors de sa séance du 7 avril dernier, le conseil municipal a fixé le budget de la commune à 1 439 710,50€ en dépenses et en recettes.

Ces dépenses, décidées par les élus, consistent à :

- Maintenir l'accompagnement au tissu associatif du territoire via l'octroi de subventions,
- Financer une politique « jeunesse » volontariste par le large financement des voyages scolaires et des séjours de nos ados,
- S'engager envers nos personnes âgées et nos concitoyens les plus démunis par l'augmentation du budget du CCAS,
- Poursuivre la mise en œuvre d'une politique d'amélioration du cadre de vie par le fleurissement et la propreté de notre commune,
- Engager des investissements sur le patrimoine existant notamment à la salle Robert Merle après la rénovation de l'église l'année dernière,
- Investir dans l'éclairage public sur une partie du secteur plage.

Aussi, nous sommes ravis de vous annoncer que les taux d'imposition de la commune n'augmenteront pas cette année, pour la 12^{ème} année consécutive, et ce sans réduire notre politique de dépenses volontaires, tout cela étant permis par des économies de fonctionnement engagées depuis plusieurs années par la majorité municipale portée par Paul CHRISTOPHE puis Florence VANHILLE.

Liste « Un autre chemin pour Zuydcoote / Notre village en transition

L'Observatoire Climat Hauts-de-France vient de publier son **Tour d'Horizon Climat Énergie 2022**. Cette publication présente les dernières données du changement climatique en région et des éléments sur ses origines. Elle met en évidence l'évolution des paramètres climatiques en 60 ans : +2°C en moyenne à Lille, **+10 cm pour le niveau de la mer à Dunkerque**, et la situation actuelle des risques climatiques : **58% des communes exposées** à des inondations, submersions marines, ou retrait-gonflement des argiles.

La deuxième partie du document permet de comprendre les origines des émissions de gaz à effet de serre (GES), afin d'identifier les pistes pour réduire notre impact. L'une d'elle est la séquestration du CO2 en préservant forêt, prairies, zones humides et en mettant en place des pratiques agricoles favorisant le stockage du carbone dans les sols.

Les faits sont connus, les solutions pour agir **maintenant** aussi.

Et pourtant, à Zuydcoote Mme le maire a signé le permis d'aménager pour transformer 13 hectares de terres agricoles en lotissement. « C'est la dernière fois ! » plaide-t-on à la mairie. A l'heure où l'on parle risques climatiques, souveraineté énergétique et alimentaire, c'est peut-être la fois de trop.

Facebook : unautrecheminpourzuydcoote

DÉCHETTERIES COMMUNAUTAIRES

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branchages, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques. Les 4 déchetteries sont ouvertes au public du lundi au samedi : 8h30 à 12h15 et 13h45 à 17h30. Les dimanches et jours fériés : 8h30 à 12h15. Respectez les gestes barrières et le port du masque.

Pour toute information : www.communaute-urbaine-dunkerque.fr N° Vert 0 800 22 45 57 (appel gratuit depuis un poste fixe)

RAMASSAGE DES POUBELLES

Lundi : marron Vendredi : bleu

DECHETS VERTS

Rappel des solutions possibles pour traiter les déchets verts

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchetteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non logués).
- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine)
- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous (voir ci-dessous).

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur www.dunkerque-grandlittoral.org

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12 € ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence.

Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets.

En cette période de COVID-19, la Communauté Urbaine mandate « Trisélec » pour intervenir chez les administrés qui en font la demande.

DERATISATION

En cas de problème d'assainissement ou de rats, la Communauté Urbaine de Dunkerque a mis en place un numéro gratuit : 08 00 543 754. Elle traite les demandes au cas par cas et intervient directement sur votre secteur.



Marcel LAFOUTRY



Marcel LAFOUTRY est né le 9 mars 1899 à Zuydcoote. Il est le fils de Léon LAFOUTRY (1865-1923), maréchal-ferrant natif de Ghyvelde, et d'Hortense VANLOO cabaretière/ménagère, née à Uxem en 1872.

Il s'engage le 23 janvier 1918 pour 3 ans dans la marine. En 1919, il navigue sur le Cuirassé France et il est renvoyé dans ses foyers le 23 janvier 1921.

Passé dans la réserve de l'armée de mer, il est affecté spécial à l'administration des Douanes de Dunkerque comme préposé aux Moères.

Marcel LAFOUTRY s'est marié une première fois avec Madeleine VANPEPERS-TRAETE le 18 avril 1922 à Zuydcoote, celle-ci est décédée 6 ans après aux Moères.

Il se marie une seconde fois le 6 avril 1929 avec Julia DEPYPER à Coudekerque-Branche. En 1936, il habite à Rosendaël au 5 rue Dubois (très jolie maison en bois qui existe toujours).

Rappelé à l'activité le 2 septembre 1939, il est affecté au 2^{ème} Bataillon de douanes, 6^{ème} Compagnie, soldat de 1^{ère} classe, à Dunkerque.

Des guerres de la Révolution au second conflit mondial, les brigades armées de l'administration des douanes ont formé une force militaire d'appoint.

En 1939, la mobilisation générale emporta l'appel à l'activité des 26 bataillons des douanes, soit 12 000 hommes. Chaque direction fournissait son bataillon. Le tribut payé en 1940 par les 558 hommes du 2^º bataillon des douaniers de Dunkerque fut, cependant, très lourd : 15 tués, 13 blessés, 104 prisonniers. Mobilisé le 2 septembre, le bataillon avait reçu pour mission d'assurer la surveillance de la côte, des ports de Dunkerque et de Gravelines, des bateaux en mer et sur rade, et celle, renforcée, de la frontière terrestre.

Comme les troupes n'avaient pas encore pris position, le 2^º bataillon de Marcel LAFOUTRY mena seul cette opération. Fortes de 13 hommes, commandés par un sous-officier, elles cantonnèrent dans certaines fermes proches de la frontière, vivant absolument comme des militaires en campagne.

La 6^º compagnie fournit ainsi cinq sections spéciales implantées de Bray-Dunes à Bailleul.

1940

Le 22 mai 1940, la 6^º compagnie occupe des postes de combat au nord du canal de la Basse Colme, puis est reléguée par les Anglais.

On ne connaît pas ce qu'a pu faire Marcel LAFOUTRY, toujours est-il qu'il est blessé et soigné au Sanatorium de Zuydcoote, il meurt le 14 juin 1940 à 41 ans des suites de ses blessures. Il sera enterré au cimetière militaire n^º2.

On ne sait pas quand son corps a été inhumé dans le caveau familial de Zuydcoote. Ce qu'on sait c'est qu'après la guerre, le gouvernement français promulgua, le 16 octobre 1946, une loi permettant aux familles, qui le souhaitaient, de ramener la dépouille d'un proche « mort pour la France » dans le cimetière civil de leur choix. C'est sans doute à ce moment-là qu'il fut transféré dans le caveau de ses parents à Zuydcoote.

Son nom n'est pas sur le monument aux morts de Rosendaël (puisque'il n'y en a pas pour les soldats morts en 39-45 !), ni à Zuydcoote mais il est sur le monument des douaniers morts pour la France à la Direction des Douanes de Dunkerque.

Le 8 mai prochain, l'association des Anciens Combattants et la mairie de Zuydcoote vont réparer un oubli en inscrivant le nom de Marcel LAFOUTRY comme 8^{ème} victime militaire, enfant de Zuydcoote.

Cahiers d'histoire
des douanes françaises,
Bernard Hendrick